

LETTRE OUVERTE des Entrepreneurs de Travaux Publics aux Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'œuvre Franciliens

Paris, le 27 Mars 2020

Madame, Monsieur,

Nous traversons une crise sanitaire sans précédent qui désorganise l'ensemble de la filière des Travaux Publics et nous contraint de manière inédite à revoir nos modes d'intervention sur chantiers.

Depuis le 16 mars, à la suite des annonces gouvernementales faisant état de l'aggravation de la crise du Covid-19, et compte-tenu de la nature de nos activités, de la proximité de nos équipes opérationnelles, le discernement a rendu inévitable la suspension de la plupart des chantiers franciliens. C'est la mort dans l'âme que nous avons dû arrêter les chantiers pour protéger nos salariés devant l'impossibilité de mettre en œuvre les mesures barrières préconisées, d'assurer leur protection individuelle et collective, de garantir leurs conditions de travail et pour réagir à la désorganisation en cascade de la filière du fait de cette situation sans précédent (absence de personnel, rupture d'approvisionnement chez nos fournisseurs, mise à l'arrêt des centrales, ...). Ces arrêts des chantiers ont souvent été réalisés à la demande ou avec l'accord du Maître d'ouvrage et du Maître d'œuvre.

Nous tenons d'ailleurs à remercier la grande majorité des Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'œuvre franciliens qui font preuve de solidarité et de responsabilité dans ce moment difficile.

En Entrepreneurs responsables, nous avons veillé à la mise en sécurité de nos chantiers et continuer d'assurer les astreintes.

Cependant, sans céder à la panique, devant l'ampleur de l'épidémie et l'inertie de cette désorganisation nous devons nous rendre à l'évidence : **nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de reprendre l'activité normale de nos entreprises.**

Dans ce contexte, **il est important de sécuriser la situation et que vous, Maîtres d'ouvrage et Maîtres d'œuvre, preniez les OS d'ajournement ou d'arrêt de chantier le temps de permettre à chacun de travailler à la réouverture des chantiers dans des conditions de sécurité.**

Pour une reprise, il faut s'assurer ensemble :

- **Que nous soyons en capacité de protéger nos salariés** selon les recommandations issues du Protocole en cours de négociation entre l'Etat, les fédérations professionnelles du BTP et les syndicats de salariés complétant les mesures barrières communiquées au grand public,
- **Que l'ensemble de la filière soit opérationnel pour répondre à nos besoins** (matériaux, matériels, décharges, centrales),
- **Que nos maîtres d'ouvrages Publics réouvrent les espaces publics dans lesquels nous travaillons,**
- **Que l'ensemble des Maîtres d'ouvrage, Maîtres d'œuvre, Architectes, Bureaux de contrôle, SPS reprennent le travail** et soient physiquement présents sur le chantier pour travailler de concert avec nos équipes et réagir au mieux pour garantir les conditions sanitaires d'activité tant que l'épidémie continue sa progression,

- Que les Maîtres d’ouvrage aient mis à jour leur Plan Général de Coordination (PGC) afin d’assurer la sécurité sur le chantier dans ce contexte nouveau,
- Que les bons de commande et les factures soient traités dans les meilleurs délais, chez nos clients mais aussi dans les Directions des Finances Publiques.

Cette reprise que nous appelons comme vous de nos vœux, nous la préparons d’ores et déjà, en évaluant les moyens humains et matériels à disposition, et en commandant les moyens de protection pour nos salariés.

Cette reprise sera nécessairement progressive et nécessitera :

- que les recommandations du Protocole en cours de négociation entre l’Etat, les fédérations professionnelles du BTP et les syndicats de salariés soient rendues publiques,
- que les entreprises aidées par leur Fédération se les approprient et les traduisent au cas par cas dans leurs activités,
- que les entreprises puissent trouver les matériels et équipements préconisés pour la protection de leurs salariés.

Elle concernera dans un premier temps les travaux urgents et les chantiers prioritaires, puis à mesure que nous gagnerons en capacité d’intervention, cette reprise s’étendra à l’ensemble des opérations de travaux pour qu’une fois l’épidémie derrière nous, l’ensemble des chantiers soit opérationnel.

Soyez assurés que nous mettons collectivement et individuellement tout en œuvre, pour une reprise que nous souhaitons rapide.

SIGNATAIRES

José RAMOS, Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Ile-de-France,
 Bertrand BURTSCHHELL, Président du Syndicat Parisien des Travaux Publics,
 Jean-Pierre GUGLIELMI, Président de la Chambre Syndicale des Travaux Publics de Paris-92-93-94,
 Francisco DA CUNHA, Président de la Chambre Syndicale des Travaux Publics de Seine-et-Marne,
 Jean BOUZID, Président du Syndicat Yvelinois des Travaux Publics,
 Olivier DELMER, Président du Syndicat des Travaux Publics de l’Essonne,
 Pascal AFONSO, Président du Syndicat Val-d’Oisien des Entreprises de Travaux Publics,
 Nicolas POUILLE, Délégué Ile-de-France des Canalisateurs,
 Jonathan HEURTEAUX, Représentant du SERCE,
 Toni MASIERO, Président de Routes de France Ile-de-France,
 Didier MAILLET, Président de l’Association Professionnelle des Paveurs,
 Benoît DENIZOT, Président de l’Union des Métiers de la Terre et de la Mer,
 Pascal de LAURENS, Président du Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France,
 Christian TRIDON, Président du Syndicat National des Entrepreneurs Spécialistes de Travaux de Réparation et Renforcement de Structures.

